

L'insécurité linguistique français/arabe littéraire dans le paysage sociolinguistique du Tchad

MOUYEBE OUASSANG

Université de N'Djamena, Tchad
edouardmouyebe@gmail.com

RESUME

Cette étude se base sur l'analyse sociolinguistique de l'insécurité linguistique du français et l'arabe littéraire au Tchad. Les pratiques langagières de ces langues officielles dans le paysage sociolinguistique tchadien révèlent des préoccupations qui appellent un intérêt exprès. Ces préoccupations reposent, essentiellement, sur la non maîtrise de la norme linguistique, l'hypercorrection, la situation politico-historique, identitaire, socio didactique, insuffisance des infrastructures, la non scolarisation, le massacre de l'orthographe, la déperdition, la distorsion et la résémantisation dans l'expression orale et écrite voire sur des stéréotypes collés aux langues et sur le régionalisme linguistique. On remarque généralement, un décalage entre ce qu'ils veulent dire et ce qu'ils disent, entre ce qu'ils pratiquent comme langue française et la norme de la langue française : il y a, dès lors, insécurité linguistique. Conséquemment, leurs pratiques sont en crises linguistiques et sont imprégnées d'hypercorrection, de « terrorisme grammatical », d'interférences, de mélanges de langues, de violences symboliques, voire de tchadinisation de ces langues, de barbarisme et le solécisme linguistique, et, même, de la peur de prendre la parole, etc. D'un point de vue méthodologique, cet article prend appui sur une enquête documentaire et elle s'appuie, également, sur l'évaluation et l'observation. On a, aussi, eu recours à une enquête rigoureuse de terrain pour examiner les facteurs de cette insécurité linguistique et ses effets. Dans la perspective de réduire voire d'éradiquer ce mal linguistique, il est important de garantir une meilleure promotion des langues officielles et d'aménager des lectures nationales à travers la scolarisation de la population tchadienne.

Mots- clés : Insécurité linguistique, Sociolinguistique, Hypercorrection, Interférences, tchadinisation.

ABSTRACT :

This study is based on the sociolinguistic analysis of linguistic insecurity concerning French and Modern Standard Arabic in Chad. The practices of these official languages in the Chadian sociolinguistic landscape raises questions worthy of attention. These concerns are mainly based on the lack of mastery of linguistic norms, hypercorrection, the political-historical situation, identity, socio-didactic issues, insufficient infrastructure, lack of schooling, the deterioration of spelling, loss, distortion, and re-semanticization in both oral and written expressions, as well as stereotypes attached to languages and linguistic regionalism. Generally, there is a noticeable gap between what people want to say and what they actually say, between their use of the French language and the standard norms of French what leads to linguistic insecurity. Consequently, their practices are in linguistic crisis and are imbued with hypercorrection, "grammatical terrorism," interference, language mixing, symbolic violence, even the Chadianization of these languages, barbarism, and linguistic solecism, and more the fear of speaking, etc. The methodology of this article relies on documentary research and also draws on evaluation and observation. A rigorous field survey was also conducted to examine the factors of this linguistic insecurity and its impacts. In order to reduce, better to eradicate this linguistic problem, it is important to ensure better promotion of official languages and to develop national lectures through the schooling of the Chadian population.

Keywords : linguistic insecurity, sociolinguistics, hypercorrection, interference, chadianization

Introduction

L'insécurité linguistique est devenue une préoccupation réelle aux enjeux incontournables au cours des dernières années, notamment en contexte linguistique minoritaire/majoritaire et mono-plurilinguisme. Cet intérêt s'explique notamment par les conséquences importantes que peut avoir l'insécurité linguistique sur les pratiques langagières, les expériences sociales, les parcours de scolarisation des individus, ainsi que sur la vitalité linguistique de communautés données. Cette recherche met en lumière la diversité des contextes et des causes de l'insécurité linguistique, ses manifestations et ses conséquences sur les individus et les collectifs. En fait, l'insécurité linguistique dessine un phénomène sociolinguistique qui se manifeste dans le malaise ressenti par l'usager à l'égard d'une langue ou d'un parler. Dans le paysage tchadien, les langues officielles subissent quelques difficultés dans l'expression orale et écrite chez les Tchadiens. Dans ce contexte, les usagers souffrent d'un sentiment intérieur de peur de l'hypercorrection, de barbarisme linguistique ; ce qui fait qu'ils marquent beaucoup d'hésitation quand ils veulent discuter des sujets de la vie quotidienne. Hélas, ces langues, sont considérées, par eux, comme des langues modernes, élégantes et importantes, mais quand ils prononcent ou écrivent dans ces langues, je remarque un décalage entre ce qu'ils veulent dire, écrire, et entre ce qu'ils prononcent effectivement. L'insécurité linguistique qui domine les échanges conversationnels, en particulier, et l'usage de ces langues officielles, en général, m'invite à étudier les causes de cette détérioration linguistique notamment sur les niveaux grammatical, sémantique, syntaxique et lexical ; et à discuter les marques de l'insécurité linguistique qui se remarquent dans les expressions. Comment l'insécurité linguistique se traduit-elle dans le paysage sociolinguistique tchadien et quelles en sont les sources et les effets? Nous émettons l'hypothèse que les productions discursives et les discours épi-linguistiques à l'égard du français et de l'arabe littéraire augmenteraient le sentiment d'insécurité linguistique. Dans l'étude, nous allons présenter en compte le contexte théorique et méthodologique de cette recherche.

1. Le contexte sociolinguistique du Tchad

Le Tchad est, généralement, caractérisé par l'arabe tchadien et le français, qui sont les langues les plus utilisées. L'arabe tchadien est une variété de l'arabe littéraire. Pourtant, la Constitution stipule dans son Article 9 que « Les langues officielles sont le français et l'arabe », au Tchad, le cadre officiel reste sous l'emprise de ces deux langues. Conséquence de la politique du bilinguisme, ces langues s'emploient pour les communications formelles, les décisions d'intérêt national, les grands accords publics, les jugements des délits et les prononciations des décisions. En ce sens, celles-ci sont admises comme des langues à la fois du judiciaire, du législatif, de l'exécutif, celles des milieux : médiatique, éducatif, politique, des affaires, de la gestion quotidienne de la nation. En dépit de l'égalité assurée par les textes de la République, le français et l'arabe au Tchad vivent une inégalité d'un point de vue de l'usage qu'en font les locuteurs. Dans le milieu formel, le français affirme sa prédominance sur l'arabe littéraire. Ainsi, il y a l'emprise du français sur le paysage sociolinguistique formel. Dans les services des ministères, d'hôpitaux, des banques, des parquets de justice, des cabinets privés, des services publics que j'ai pu visiter, la rédaction des documents, le partage d'information, l'échange des données, la prestation de service, bref, la communication à caractère formel se passe pour l'essentiel en français. L'arabe littéraire apparaît avec une fréquence très faible dans ces services susmentionnés. En outre, il est bon de noter que les Tchadiens s'identifient à l'arabe tchadien après sa langue maternelle.

2. Signification de l'insécurité linguistique

Différentes études ont été menées pour théoriser la notion d'insécurité linguistique. Ce concept est concomitant de l'expansion du français depuis le Moyen Âge (dès la fin du XII^{ème} siècle), des auteurs comme Conon de Béthune, originaire du Pas-de-Calais, ou comme le lyonnais Aïmons de Varennes disent clairement leur dépit de ne pouvoir user d'une parole Française telle qu'on la pratique dans l'Île de-France), d'après Marie-Louise Moreau, (1997, p.172). Cette notion a été mise au jour par Einar Haugen (1962), sous le nom de « schizoglossie », qu'il définit comme « étant une situation d'insécurité vis-à-vis de la norme où il explique les situations linguistiques où il existe des formes différentes et variétés dans une même langue ». Néanmoins, le terme d'insécurité linguistique, apparaît pour la première fois dans les années soixante avec William Labov qui a travaillé sur les questions relatives à la prononciation dans un grand magasin new-yorkais dans son ouvrage intitulé : Sociolinguistique. Autrement dit, cet ancrage géographique remonte aux années 1966, avec les travaux d'ardent Zélateur inconditionnel de l'« étude de la langue dans un contexte social » d'où W. Labov, sur « la stratification sociale des variétés linguistiques ». S'intéressant aux changements linguistiques en cours dans la ville de New-York (à partir du phonème /r/), chez les employés de ces magasins. Labov a observé les écarts entre l'auto-évaluation des locuteurs, c'est-à-dire ce qu'ils croyaient prononcer, et leurs performances effectives,

écarts qui lui ont permis de révéler une insécurité linguistique. Il conclut, dans son étude, que « le sentiment d'IL se manifeste surtout au sein de la petite bourgeoisie, dont les membres cherchent à adopter les comportements linguistiques des classes dominantes dans un souci de distinction » (Labov, 1976, p. 183).

La notion d'IL est en relation proche avec les croyances que les locuteurs ont sur les langues. Il faut entendre dans sa conception générale et ordinaire par l'insécurité linguistique est un concept de sociolinguistique qui réunit les sentiments d'anxiété, de gêne ou de manque de confiance d'un locuteur concernant son usage linguistique. C'est, aussi, le fait pour les usagers d'afficher un malaise et un manque d'assurance quand ils parlent ou quand ils écrivent en langue française ou en arabe littéraire par exemple. Pour W. Labov, l'insécurité linguistique « se marque par un sentiment de faute chez le locuteur, par manque d'assurance dans la prise de parole et surtout par l'hypercorrection ». Pour J. Darbelnet (1970) : « l'insécurité linguistique c'est le flottement, l'hésitation entre un mode d'expression et un autre ». Le doute de l'emploi de telle ou telle forme, la crainte de tomber dans un usage considéré comme fautif fait naître chez le locuteur une prise de conscience d'une distance existant entre ses pratiques langagières et celles préconisées par la langue considérée comme prestigieuse et légitime. Plusieurs auteurs ont insisté sur ces aspects. En outre, l'insécurité linguistique se caractérise par l'absence d'un sentiment de confort linguistique chez le locuteur. Pour Boyer (2004), ces croyances peuvent, en contexte monolingue, porter sur des registres, des accents, des variations dialectales. Dans ces perspectives, Wim Remysen (2018) : « l'insécurité linguistique correspond à un sentiment de dépréciation et d'incertitude que certains locuteurs éprouvent à l'endroit de leurs propres pratiques langagières, notamment parce que celles-ci sont considérées comme en porte-à-faux avec la norme. » L'insécurité linguistique ne se limite pas toujours à la question de savoir si la façon dont nous nous exprimons est légitime, en termes normatifs. Pour C. Canut, l'insécurité linguistique est décrite comme l'instabilité linguistique évaluative pour caractériser le phénomène de mauvaise autoévaluation qui implique un jugement, un regard sur sa langue. Dans ces perspectives, G. Mendo Ze, déclare :

Le fait de parler la langue des autres ou des langues proches vivait déjà de phénomène clé de notre thème de recherche sur l'insécurité linguistique », obligés de chercher le bon mot, utiliser des contours métaphoriques pour traduire leur pensée, de prendre rarement la parole; imiter la prosodie des natifs pour se rapprocher linguistiquement d'eux et d'user de tous les subterfuges pour parler correctement la langue qui n'était pas la sienne. S'établit alors une fracture linguistique qui divise ceux qui parlaient bien et ceux qui s'essayaient à y parvenir à coups de tâtonnement, de créativité spontanée, d'imagination et de révolte. Ces attitudes représentent les pans les plus visibles de la notion de l'insécurité en langue. (Gervais Mendo Ze, 2007, p.7-8).

C'est-à-dire, dans la réalité de l'acte de parole, dans une langue non maternelle, crée souvent de facto une espèce d'insécurité lorsque le locuteur, qui s'exprime dans un code non natif, prend la parole pour produire du langage vive déjà de l'insécurité.

3. Le cadre méthodologique

Ce travail de recherche s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique et branche de la linguistique contrastive (linguistique appliquée), qui représente une science expérimentale par excellence. En effet, cette science de terrain, vise une analyse approfondie des rapports entre la société et l'évolution des langues au sein de celle-ci. « La sociolinguistique étudie ces rapports en collectant des données à analyser auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, en utilisant les instruments qui assurent l'objectivité et la fiabilité de recherche. »

(Calvet & Dumond, 1999, p. 15). Dans le cadre d'une science qui entreprend de décrire, d'analyser et d'orienter des pratiques sociales inscrites dans des processus, il existe toujours, sinon une méthodologie explicite, au moins une question méthodologique. Le terme méthodologie est très utilisé dans la recherche scientifique avec des significations variables. La question de la méthodologie de production de la connaissance est fondamentale : elle est l'un des garants primordiaux de la scientificité des connaissances produites. La méthodologie dans notre domaine, se construit dans la réflexion sur les principes, dispositifs et procédures qui sont mis en œuvre en vue de susciter, rassembler, décrire, analyser et interpréter les informations, les éléments, les phénomènes observés pour produire une connaissance scientifique relevant des sciences humaines et sociales. Un ensemble de principes constitue une méthode, qui s'actualise de façon adaptée aux contextes, enjeux, objectifs, contenus, etc., de la recherche menée.

3.1. Le choix de la méthode du travail

Pour cette étude, le choix de la méthode à suivre est important, puisque elle a des conséquences directes sur les résultats. Cet article, les matériaux servant de base sont constitués de l'analyse quantitative et de l'analyse qualitative qui prennent appui sur des données issues d'une enquête documentaire (Mendo Ze Gervais, 2009). « Insécurité linguistique et appropriation du Français en contexte plurilingue ». Edition. L'Harmattan. p.309-351. [Http://www.librairieharmattan.com](http://www.librairieharmattan.com), Les Actes des journées Scientifiques, (Chaire Senghor de la francophonie, 2021). « L'apport du français dans le système éducatif tchadien Claire senghor de la francophone, L'introduction du français et la politique linguistique du Tchad », cité par Sanodji Yonbel Abiathar (CALF de N'Djamena), Les 13 et 14 décembre 2021 à la Société Internationale de la Linguistique (SIL)), et d'une enquête de terrain. En effet, l'enquête de terrain est rendue possible grâce au questionnaire, à l'interview interactive et à l'observation des pratiques linguistiques qui permettent de vérifier la véracité des évaluations du milieu tchadien. Ainsi, l'interview a permis des entretiens (enregistrés) sur le sujet. Le questionnaire, pour sa part, a servi de moyen d'échange par écrit avec des informateurs dans notre site d'enquête. Les personnes interrogées ont été informées sur l'objet de l'interaction pour s'assurer de la fiabilité des données fournies de même. L'observation des pratiques linguistiques a été réalisée dans la ville de N'Djamena (capitale du Tchad) et dans la région du Mayo Kebbi Ouest dans le département de Mayo-Binder. Nous avons effectué des déplacements vers les lieux de services et de formation notamment dans des structures de formation scolaire et entre autres.

4. Résultats des analyses

À propos des résultats obtenus et des implications scientifiques associées, l'on note que l'indice de l'insécurité linguistique est observable dans l'influence et l'introduction de mots des lectures dans l'énoncé en français/arabe littéraire. L'insécurité linguistique émerge, aussi, des réalités sociales, historiques et systémiques qui entourent les langues et les locuteurs Tchadiens et, non pas, d'un manque de confiance individuelle.

Pour différentes raisons d'ordre historique, linguistique, politique et social, le français et l'arabe littéraire en usage dans le paysage tchadien se distingue de celui en usage normatif de certains locuteurs. Depuis longtemps, cette spécificité m'a conduit à entretenir une relation ambiguë avec ces langues. Tantôt stigmatisées pour ses spécificités qui les distinguent, tantôt célébrée pour les mêmes particularités, ces langues donnent lieu, à la fois, au mépris et à la glorification. Ces relations ambiguës que les tchadiens entretiennent avec leurs langues peuvent aboutir à un sentiment de malaise par rapport à leurs usages linguistiques.

C'est vrai ce mal linguistique caractérise, aujourd'hui, la pratique, l'apprentissage et l'appropriation du français et de l'arabe littéraire, en particulier, où se matérialise à travers les interférences, hypercorrections, intimidations, hésitations, le silence, alternances, le barbarisme, la violence symbolique et la néologie, les stéréotypes linguistiques, les expériences individuelles, la hiérarchie linguistique et les attitudes linguistiques.

Le paysage linguistique tchadien est un lieu où la fréquence des mots arabes tchadiens des langues locales dans le français et arabe littéraire parlé fortement. Cela prend toute la place dans nos échanges littéraires et philosophiques.

Plusieurs niveaux sont distingués l'insécurité linguistique ici : un français et l'arabe littéraire « tchadianisé » ; un français et l'arabe littéraire moyen dans lequel la syntaxe de la langue maternelle ressort et le français/arabe littéraire de certains présentateurs audio-visuels ». Jullien de Pommerol écrit qu'il ressemble au « français » d'instituteurs qui font sentir toutes les liaisons comme pour faciliter l'écriture d'une dictée en classe » (1999, p.175). Cela va dans le sens de Caprile, de l'existence d'un impact de ce que nous tenons comme une forme d'hypercorrection. Il met en cause la situation économique du pays, le prix des livres et leur provenance étrangère et la rareté de la presse.

Par ce résultat, je peux classer selon le type d'insécurité linguistique : type normatif, et naît de la perception, par le locuteur, que la non-conformité de ses usages par rapport à la norme linguistique, faisant de lui un locuteur illégitime du français et arabe littéraire ; le second type est une insécurité linguistique et identitaire; qui se vit par l'attachement culturel à la langue en question.

4.1. Les mécanismes motivant l'insécurité linguistique

Les langues portent en elles une dimension à la fois politique, sociale, culturelle, anthropologique, économique et idéologique, elles conduisent sans surprise à l'insécurité et à des tensions. Bien qu'elles restent, avant tout, des instruments d'intégration sociale et identitaire, celles-ci recouvrent une diversité de considérations inter/intralinguistiques et extralinguistiques particulièrement expressives de l'insécurité linguistique. En effet, la promotion inégale des langues induisant une dichotomie langues dominantes/langues dominées est, de toute évidence, déclencheur d'un fléau entre les langues. Celle-ci oppose les langues officielles entre elles et prend sa source du contact des langues, des peuples, des idéologies, des cultures et des civilisations car : « la langue, il est vrai, n'est pas un instrument vide et innocent : elle véhicule des valeurs qui peuvent la faire accepter ou rejeter, selon les communautés » (Al-Mouna, 1998, p.15).

Dans la tradition sociolinguistique, le caractère rigide et invariant de la norme disparaît pour faire place à une variable qui s'adapte aux contextes, en fonction de l'individu, de l'espace et du temps. Selon S. Mejri (2001, p.69), « le point de départ est une réalité linguistique hétérogène où coexistent une diversité de lectes et les langues en conflit. » C'est dans cette diversité que s'élabore une norme dominante par rapport à laquelle se détermine d'autres normes dominées. Parmi les sources principales de l'insécurité linguistique, j'ai découvert que le sentiment de l'insécurité linguistique est tout à fait lié à la non maîtrise de la norme linguistique puisque plus le locuteur est loin de la norme linguistique du français et de l'arabe littéraire. C'est ainsi qu'on assiste au phénomène des interférences, des alternances de codes, des barbarismes linguistiques, des emprunts, et des calques linguistiques.

Eu égard à l'illettrisme et à la dénaturation aujourd'hui, on constate que le développement de ces langues dans le paysage tchadien passe beaucoup plus par une voie informelle à savoir la rue où on note une prolifération d'un mauvais modèle du français et de l'arabe littéraire. Il faut souligner que G. Mendo Zé (2003, p.32) le remarque si bien :

Désormais, il existe un autre lieu décisif, une autre institution capitale pour l'acquisition du français. Cette institution n'a pas de maîtres, ni de professeurs. Elle n'a pas de salle de cours. Elle n'a pas de tableau noir. On n'y paie pas la scolarité et on n'est pas obligé de valider les U.V. Ce lieu c'est la rue.

C'est pour dire, dans ce cadre informel au sein duquel l'indifférence et le laisser faire ont perverti l'apprentissage de la langue, l'on note sans cesse des écarts et des violations de norme, toutes sortes d'incorrection. Ce langage affaibli ne supporte que la proximité, fuit avec effroi et ressentiment toute sollicitation à fonctionner au large. Ce mauvais usage n'est en aucun cas le résultat d'un choix culturel ou communautaire ; il est la conséquence d'un illettrisme.

Il y a la corruption qui prend place dans le paysage tchadien, où une éducation d'illusion que 39 élèves et étudiants souhaitent mettre en place insidieusement et qui consiste à demander implicitement des notes imméritées aux enseignants ou aux responsables administratifs en les corrompant ou en jouant sur la corde relationnelle par laquelle un simple coup de fil et tout est réglé.

Bien plus, les aspects idéologiques entourent les langues officielles (français/arabe littéraire), participent au leur développement dans le paysage sociolinguistique du Tchad. Ainsi, dans la crise née entre le français et l'arabe au Tchad, ces faits apparaissent comme une des sources majeures qui donnent vie et leur entretiennent. Elles permettent, à cet effet, de s'apercevoir qu'il existe deux tendances : la première fondée sur le fait que l'arabe est une langue jugée proche de l'islam ; la seconde est que le français est la langue de la colonisation et de l'évangélisation. C'est cela que remarque Bangui, (1998, p.79) :

L'arabe, dans l'esprit d'un grand nombre de compatriotes, est assimilé à l'islam et à la langue des conquérants. Pour sa part A. Aziber (2013 :95) écrit : Ce rattachement de l'arabe à l'islam est considéré par beaucoup d'intellectuels musulmans comme la véritable cause de conflits qui perdure. Nombreux sont ces compatriotes qui refusent d'apprendre l'arabe parce qu'ils ne veulent pas se sentir dans la peau d'un « islamisé ».

Cette critique de l'arabe à la religion musulmane se présente, en effet, comme un sérieux handicap qui ne favorise pas son épanouissement et son bon usage dans le paysage tchadien. Elle reste un stéréotype qui stigmatise cette langue et réduit son champ de diffusion. Sans aliéner les idées, l'image négative que les locuteurs tchadiens se construisent de la langue française et de l'arabe littéraire s'étend à leurs manières de parler également. C'est pourquoi Jeans-Louis Calvet indique que les représentations sont les façons produites par les locuteurs en évaluant leurs pratiques langagières par rapport aux autres locuteurs. Il indique que les représentations linguistiques touchent à trois facteurs : celui des formes des langues (comment il faut parler), celui du statut des langues (ce qu'il faut dire), et celui de leur fonction identitaire (la façon selon laquelle la communauté linguistique d'appartenance parle). Les évaluations concernent les pratiques des locuteurs (ce qu'ils disent), leurs jugements sur les pratiques (comment ils pensent parler), et sur les situations (valeurs accordées aux langues, ainsi que les rapports entre pratique de telles ou telles langues au statut social), provoquent, sûrement, le sentiment d'inconfort dans l'usage. La source des stéréotypes et des représentations négatives : les stéréotypes se déterminent comme les images figées attribuées à un groupe humain. Dans le paysage tchadien, le français est décrit comme langue, délicate et prestigieuse et perçu, à tort ou à raison, comme une langue pour les Sudistes ou Chrétiens, au contraire de l'arabe littéraire perçu comme une langue pour les Nordistes ou lié à l'islam.

D'emblée, la notion de représentation linguistique fait partie des problématiques sociolinguistiques. Dans cette descriptive, Moore (Moore, 2001, p. 19) déclare que « les images et les conceptions que les acteurs sociaux se font d'une langue, de ce que sont ses normes, ses caractéristiques, son statut au regard d'autres langues,

influencent largement les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour apprendre cette langue et en user ». Ces images disposent d'une grande influence sur l'apprentissage et l'emploi d'une langue d'après (Dabène, 1979). Les usagers sont conscients qu'ils ne maîtrisent pas ou peu la langue française et l'arabe littéraire pour suivre les enseignements dispensés, présenter oralement devant le public et répondre aux questions écrites lors des devoirs en français/arabe littéraire, ce qui pourrait engendrer l'émergence d'un sentiment d'insécurité linguistique dans la société, en général. Pour A. Bretegnier (2002, p.9) explique que

Le sentiment d'insécurité linguistique apparaît comme lié à la perception, par un (groupe de) locuteur(s), de l'illégitimité de son discours en regard des modèles normatifs à l'aune desquels, dans cette situation, ont évolué les usages ; et partant, à la peur que ce discours ne délégitime à son tour, ne le discrédite, ne le prive de l'identité, à laquelle il aspire, de membre de la communauté qui véhicule ce modèle normatif.

Le manque d'enseignants qualifiés, de supports didactiques dans l'apprentissage de la langue le nombre pléthorique des apprenants engendrent ce sentiment d'insécurité linguistique dans la pratique tchadienne. Et le silence qui s'appréhende comme une incapacité de communication avec ses camarades, ses collègues et les inconnus est le résultat de l'inconfort dans l'usage linguistique. Le sureffectif des classes qui est à déplorer peut alimenter ce fléau linguistique. En outre, les milieux familial, social et environnemental n'échappent pas aux sources principales de ce mal linguistique. Puisque les milieux social et environnemental peuvent influencer fortement l'apprentissage et l'usage, et peuvent produire chez eux les signes de ce fléau linguistique. Les usagers qui n'avaient pas de contact avec ni le français ni l'arabe littéraire ne peuvent pas les maîtriser ou les pratiquer comme les personnes qui l'ont déjà pratiqué dans leurs parcours. Dit autrement, l'apprentissage français/arabe littéraire se fait d'une manière passive, si l'on prend le cas des apprenants qui passent tout un mois sans ouvrir la bouche ou répondre à une question à l'école et qu'on suppose que ces mêmes élèves parlent la langue nationale en dehors des classes avec ses camarades et ses parents, il y a une réelle exposition à l'insécurité linguistique.

J'ai cité, auparavant, que l'une des causes de l'insécurité linguistique est la non maîtrise de la langue selon la norme (la mauvaise utilisation des règles), c'est pourquoi un locuteur tchadien se trouve dans une situation où il est incapable de bien parler ou de bien s'exprimer. Le sentiment d'insécurité linguistique reflète, souvent, une véritable méconnaissance de certains mécanismes grammaticaux, et évidemment de l'orthographe. C'est pourquoi, on assiste à la tchadinisation du français et de l'arabe littéraire. Et cela est vivace dans l'enseignement. Il y a, en effet, une mauvaise façon d'usage des méthodes d'enseignement qui ne sont pas adéquates avec le niveau des apprenants. Ces méthodes, parfois, empêchent l'apprentissage et ralentissent l'acquisition de la langue cible. D'un autre côté, il y a le manque accord à l'occasion pour prendre la parole et faire face au public lors de sa production orale. Et ce qui complique encore la situation est le fait que d'autres enseignants ne suivent pas une bonne stratégie pour se mettre en entente avec l'apprenant.

Selon la sociolinguistique, cet aspect nourrissant l'insécurité linguistique est constitué par des descriptions statistiques (de l'ordre de la démo linguistique) et des études géolinguistiques, relatives à la répartition des langues en présence entretenant soit des rapports de complémentarité, soit des rapports conflictuels. En effet, le Tchad, dispose des langues maternelles à côté du français et l'arabe littéraire. Ici, initialement il y a une langue haute et une langue de communication institutionnelle, langue véhiculaire et quelquefois les langues maternelles. En effet, l'observation des pratiques linguistiques nous permet de constater que le français et l'arabe littéraire sont supplantés par l'arabe dialectal surtout dans la capitale et sur son passage dans le nord : certains lectures sont, alors, en danger et alimentent une sorte d'impropriété.

L'impropriété est un caractère d'un mot, d'une expression impropre utilisé dans une langue. Il existe les phénomènes d'écart que l'on peut remarquer sur les panneaux publicitaires, ou noter par les propos des locuteurs. Ces affiches publicitaires, qui respectent ni la morphosyntaxique ni les relations sémantiques des unités linguistiques dont l'objectif l'essentiel est la performance linguistique; et ce comportement provoque rapidement ce phénomène dans le paysage linguistique. On assiste, ainsi, à la création de néologismes.

La création des nouveaux mots qui expriment des réalités locales n'existant pas dans la langue française et l'arabe littéraire cause le phénomène de l'insécurité linguistique dans un pays comme le Tchad. Sur le plan lexico-sémantique, on assiste à la résémantisation des unités lexicales dans la langue française et l'arabe littéraire. En effet, cela provoque, à coup sûr, un autre facteur de dégradation de la langue, dans la mesure où les usagers provenant d'origines linguistiques diverses ne vont pas, forcément, faire le même découpage de la réalité exprimée ; ce qui s'observe à plusieurs niveaux de la langue et constitue un grand facteur de détérioration de la langue. Les relations de pouvoir entrent les locuteurs, et les représentations sociales de la langue peuvent, aussi, contribuer à cette insécurité.

4.2. Les manifestations de l'insécurité linguistique

Les manifestations de l'insécurité linguistique peuvent prendre diverses formes, selon les locuteurs, et selon les contextes. Il peut s'agir, par exemple, de discours tenus par des locuteurs dévalorisant une variété linguistique ou des formes linguistiques qu'ils utilisent. Les locuteurs peuvent, aussi, essayer de se conformer à des pratiques linguistiques plus légitimes. L'insécurité linguistique se manifeste dans certains cas par l'abandon de l'emploi du français et de l'arabe littéraire.

Sur le plan identitaire, l'insécurité linguistique peut s'exprimer par une difficulté à se reconnaître ou à se faire reconnaître comme membres d'une communauté linguistique. L'insécurité linguistique se traduit par des discours et des visions pessimistes sur l'avenir des langues et de ses communautés linguistiques selon (Bretegnier, 1999 et Francard, 1993).

Le malaise devant ses propres façons de parler peut, dans certains cas, laisser des traces sur le comportement linguistique d'un locuteur, notamment à travers des auto-corrections ou des hésitations voire le silence, constituent les preuves de l'insécurité langagière dans le paysage tchadien. Dit autrement, la volonté de se conformer au modèle de prestige de l'arabe littéraire et du français se manifeste, aussi, parfois, à travers des hypercorrections. Ce terme est utilisé par les sociolinguistes pour désigner des formes jugées, à tort, conformes à la norme. C'est, par exemple, le cas lorsqu'un locuteur prononce des lettres muettes pour montrer qu'il connaît bien la norme orthographique ou encore lorsqu'il fait des liaisons qui n'ont pas lieu d'être en français ou en arabe littéraire. Très souvent, ces hypercorrections sont associées à des interprétations erronées de consignes normatives.

La manifestation de l'IL peut découler, également, de la peur de ne pas être compris ou de se voir juger pour son usage de la langue française ou de l'arabe littéraire. Elle désigne une façon de parler qui mélange différents éléments du français, soit de l'arabe littéraire, des langues ethniques africaines ou de l'arabe tchadien. Il est, aussi, appelé au Tchad, « français ou arabe de la rue ». Le « français ou arabe mélangé » comprend des mots et expressions venant du français ou arabe littéraire voire d'autres langues présentes dans le paysage tchadien.

Mais parmi ces mots et expressions, ceux en français ou en arabe littéraire sont, de loin, les plus nombreux. La prononciation est transformée par rapport à celle du français ou de l'arabe littéraire. La syntaxe n'est pas, nécessairement, celle du français ou de l'arabe littéraire. C'est ce qui justifie les indices de l'IL chez les locuteurs dans ce contexte. Chacun semble parler ce français ou cet arabe à sa guise, sans norme ni règle apparente. Seule la communication entre personnes semble avoir de l'importance. Il est remarquable qu'il s'agit d'un interlecte. L'IL a contribué à accentuer la mise en place des frontières entre les communautés jusqu'en milieu éducatif tchadien. L'insécurité identitaire est observable pendant le serment à travers un lexique qui distingue leur religion les usagers en milieu éducatif :

- « Au nom de Dieu, ... » Chrétien/français.

- « Au nom d'Allah, ... » Musulman/arabe littéraire

Le locuteur qui est touché par l'insécurité linguistique tente, tout le temps, d'exagérer dans l'application des règles phonétiques ou grammaticales en pensant que ces manières indiquent sa maîtrise linguistique de la langue. Ce phénomène est perceptible dans l'emploi de certaines voyelles du français par les arabophones. Nous avons par exemple : /u/ qui se prononce /i/ et /e/ qui se prononce /é/; de même que certaines consonnes comme /r/ se prolonge pour donner /rr/. Ce phénomène est perceptible chez les locuteurs francophones certains prononcent le phonème /f/, /ʒ/ et /v/ à la place /p/, /z/ et /b/, etc.

Ici, il y a la confusion vocalique et la confusion consonantique. Car, soutiennent Baylon et Fabre, (1990, p.86) : « les phonèmes sont des unités constituées des traits phoniques particuliers à chaque langue et qui se combinent dans des conditions particulières à cette langue ». Les fautes d'orthographe dans les occurrences relevées sont la conséquence de la mauvaise prononciation due elle-même à l'influence du système phonologique de la L1.

Exemple 1 : la phonétique [fɔnetik] qui se prononce « ponétic »

Exemple 2 : Jamais [zame] au Tchad se prononce « zamé » [Chad].

Je suis sirrrr que nous aurons la moyenne. Au lieu de : ...sûr...

Exemple 3 : vous pouvez partire quand vous voulez. Au lieu de : ...partir...

Cet usage est attesté dans toutes les productions linguistiques au Tchad, la suspension de phrase comme « une stratégie de l'évitement » est la stratégie la plus utilisée ; l'introduction de mots ou expressions de langues nationales dans l'énoncé en français et en arabe littéraire. Voici le cas lié aux phénomènes de contact de langues :

Exemple 4 : « *je suis allé plusieurs fois chez toi », au lieu de : « je suis allé plus d'une fois... ».

Exemple 5 : Guereck : c'est un nom de l'alcool frelaté ou d'alcool en plastique en langue locale qui tire son origine dans les musiques. Ce barbarisme linguistique reçoit de suffixe adjectival pour désigner la personne qui consomme cet alcool frelaté : un « guereckman ».

Exemple 6 : Autre là : une locution adjectivale, on emploi pour désigner à la fois une personne, un objet et une idée ou il intervient dans la carence linguistique des locuteurs ; pourtant dans la norme de la langue originelle, marquant la différence entre les personnes ou les choses dont on parle.

Exemple 7 : Je danse tara : suffixe arabe tchadien adjoint à la fin de mots français. On l'emploi pour apporter une précision ou comme un suffixe amplificateur

Exemple 8 : Ana en retard. Au lieu de : Ana ahar

Exemple 9 : L'épreuve d'aujourd'hui, hamdoulillah====> L'épreuve d'aujourd'hui, Dieu merci

Exemple 10 : un travail arabe qui signifie un travail mal fait ; se transpose en « indjaz arabi » pour signifier une réalisation de référence de haute qualité.

Exemple 11: C'est bour Monsieur. Au lieu de : c'est le mensonge...

Exemple 12 : « *J'ai l'impression d'avoir une langage très bas lors des discussions par l'apparition de l'« arabe littéraire ou français. », au lieu de : « ... un langage... »

Le substantif Le genre grammatical en arabe Le genre grammatical en français

Soleil Féminin Masculin

Lune Masculin Féminin

Avion Féminin Masculin

e système linguistique arabe littéraire rattache le phonème « a » à la fin des mots pour indiquer le genre féminin, d'où l'apprenant applique la même règle de la morphologie arabe pour des mots français. Bref, il y a une confusion dans l'usage et la non maîtrise de la règle de la langue originelle.

Les langues officielles ont réussi à intégrer les substrats lexico-sémantiques des langues tchadiennes. Car le phénomène ne dépende pas des classes sociales de l'âge, sexe, du niveau d'étude, des traditions familiales ou individus. On observe une évolution dans ces insertions qui marque une volonté réelle de la part des locuteurs en milieu éducatif tchadien de manifester et d'assumer son identité linguistique voire culturelle face au bilinguisme officiel.

En effet, ces derniers étant heureux de retrouver dans les mots des langues nationales, des émotions, des habitudes spécifiques de son environnement, des idées... Nous avons relevé quelques mots empruntés aux langues nationales :

Tableau N°1 : Quelques mots empruntés aux langues nationales

Langues nationales Français /arabe littéraire

Daraba Gombo frais ou séché

Dourdour Maison

Bouta petite cuvette inondable

Laoukoura Tout homme voué à servir les autres ou un subalterne sans idée de contestation.

Hakouma Fonctionnaire

Diwedé/ Karkandji Spaghetti

Foléré Oseille

Sabour Patience pour calmer une personne dans une situation de colère, de douleur, de malheur ou détresse. En arabe local Bour Mensonge

Exemple 13 : le mot téléphone se traduit par « talphon »

Exemple 14 : le mot crédit se traduit par « keredit ».

Exemple 15 : « bippach » qui tire ses racines du mot bip ou beep en anglais.

Tableau N°2 : quelques hypercorrections chez les locuteurs en milieu éducatif.

Exemples : Type d'incorrection

Le Chef n'a pas la billet de bus

Il y a distorsion de règle d'emploi d'article défini (la) en lieu et place de le.

Quand je lui ai vu, ... Le verbe transitif direct voir est précédé de lui qui implique normalement l'objet direct.

L'analyse des séquences orales ou écrites produites par les enquêtés a permis de déceler des segments dont la forme et le fond traduisent des réalités syntaxiques, phonologiques, pragmatiques et prosodiques spécifiques. La grammaire et le lexique du français et arabe littéraire des usagers présentent des caractéristiques très éloignées de ce qui peut être considéré comme « français ou arabe littéraire central et normatif ». Toutefois, ces formes restent très dynamiques et ancrées dans le paysage au Tchad.

On peut ranger l'insécurité français/arabe littéraire dans le paysage tchadien selon le type de l'insécurité linguistique agie et dite. La distinction entre insécurité linguistique agie, « celle qui transpire dans les pratiques », et dite, « telle que la reflètent les discours épi linguistiques », à Marie-Louise Moreau (1996, p.109).

Y considèrent aussi que, lorsqu'on parle, on peut s'exprimer de la façon qu'on veut, et même que tout ce qu'on dit en français/arabe littéraire est français ou arabisant, l'essentiel étant de transmettre son message. Pourtant il y a une méconnaissance totale des règles élémentaires de la langue tant sur le plan lexical, morphosyntaxique et phonético-sémantique.

4. 3. Les conséquences de l'insécurité linguistique

La notion de conséquence se rapporte au produit découlant d'une opération individuelle ou collective. J'ai pu constater que dès qu'on parlait d'IL, on se retrouvait, tout de suite, dans un cercle déréglé. Tandis que l'IL suppose, dans un milieu donné, qu'un ensemble de locuteurs communiquent en utilisant des codes, des normes, des hypercorrections, des barbarismes linguistiques et symboles de violences, des conventions sociolinguistiques partagées et caractérisées par des attitudes et représentations vis-à-vis du français et de l'arabe littéraire. Les conséquences de cette insécurité linguistique peuvent être repérées à un niveau interdépendant des pratiques linguistiques. Si l'on peut reprendre l'exemple dont les pratiques linguistiques révèlent des usages approximatifs des deux langues de scolarisation, il ressort des effets de linguistique synchronique qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment. Autrement dit, dans la production, l'on détermine tous les phénomènes qui découlent de contact de langues qui démontrent, à suffisance, les manifestations et les effets de l'IL.

Bien plus, l'IL affecte, non seulement, la volonté de communiquer en français et en arabe littéraire, mais, aussi, leur confiance en eux-mêmes en tant que bilingues. Cette auto-identification est cruciale, car elle influence la motivation dans l'usage, l'engagement et la persévérance dans l'apprentissage de ces langues. Si les usagers ne se perçoivent pas comme des bilingues compétents, ils peuvent être moins susceptibles d'utiliser le français et l'arabe littéraire, de participer à des activités bilingues ou de poursuivre des études linguistiques. En effet, l'insécurité linguistique entraîne une perte d'estime de soi et la peur d'être jugé. Elle affecte l'intégration sociale et professionnelle dans le paysage tchadien, ainsi que l'expression de soi. Elle conduit à des comportements de défense, des stratégies de communications maladroites et a un sentiment d'infériorité linguistique dans usage français/arabe littéraire.

En milieu éducatif par exemple, l'insécurité linguistique ressentie par les apprenants, peut aussi conduire à leur échec scolaire. En effet, certains souffrent de l'anxiété et de la peur lorsqu'ils font face à des situations de communication, qui exigent l'usage de la langue étrangère. Cette situation peut affecter négativement leur réussite.

Le locuteur peut avoir un sentiment de la non maîtrise des règles qui régissent la langue en question, ce qui engendre le phénomène d'hypercorrection. Les locuteurs ont du mal à prendre la parole, ils balbutient, tâtonnent et, même, doutent de leurs propres pratiques linguistiques, qu'ils considèrent comme inférieures par rapport aux pratiques reconnues.

Phyllis Dalley et Hannah Sutherland, à leur tour, cernent, sous le prisme de la glottophobie et du linguicisme, nomment ce phénomène résilience langagière pour expliquer cette continuité en contexte d'adversité linguistique. La notion de résilience langagière que mentionnent les autrices évolue, finalement, vers une résilience raciolangagière, dans le but de tenir compte de l'impossibilité de séparer langue et corps. En matière de langue française, Dalley et Sutherland soutiennent une résilience langagière émancipatrice fondée sur l'absence de domination par et contre des francophones et arabophones. Cette situation est, à la limite, fatale car elle pourrait conduire, à long terme, à la disparition du patrimoine linguistique nationale. Cette situation est d'autant plus préjudiciable qu'elle pourrait lui porter un coup fatal, puisqu'en soi, elle constitue une sérieuse menace en milieu tchadien. Elle peut conduire à des affrontements intercommunautaires.

Dans cette situation les locuteurs tchadiens du français et de l'arabe littéraire, apprennent, uniquement, à écrire ou à reproduire, car l'oral a, de plus, été banni dans les concours, pour la lutte contre la corruption, mais cette corruption n'a pas disparu pour autant ; elle s'est, plutôt, incrustée dans d'autres pratiques de classe : les rencontres sportives, les sorties culturelles, les travaux jurys, etc.

De plus, le mélange de langues fait partie des premières choses qui détruisent la langue d'une nation ainsi que la culture qui la distingue des autres.

Au Tchad, bien que la pluralité des langues dans le pays représente un paysage riche favorisant l'ouverture sur le monde, elle entraîne, de par les rapports tendus entre ces langues même, une forme de discrimination linguistique. La glottophobie a pour conséquence une discrimination sociale (volontaire ou involontaire). Il y a

quelques exemples : un tchadien s'exprimant en arabe avec un accent sudiste ferait l'objet de moqueries, et risquerait de ne pas être pris au sérieux dans une conversation « sérieuse », inversement avec un nordiste qui parle français avec un accent arabe.

En outre, si lors d'un examen ou d'un test un jeune s'amuse à s'exprimer en langue française en prenant un accent nordiste, il aura toutes les chances de décrocher le succès, même de bénéficier de favoritisme parce qu'il sera considéré comme une personne de sa « communauté ou son frère », tandis qu'une personne s'exprimant en français avec un accent sudiste, pourrait être jugée inférieure, comme ennemi, et vice-versa.

Ces discriminations pervertissent l'image de toute forme de diversité linguistique du français et l'arabe littéraire dans le paysage tchadien. Le plurilinguisme au Tchad, au lieu d'être une richesse socioculturelle, s'est transformé en une source de complexes linguistiques.

La vitalité interlinguistique, au-delà des attitudes et représentations défavorables du français et de l'arabe littéraire, du fait de leurs habitudes linguistiques, finissent par plagier ou calquer leur pratique sur la structure de la langue maternelle et pour l'arabe littéraire sur la structure de l'arabe tchadien. Le transfert des items lexicaux, les interférences phonétiques, la confusion liée à l'emploi de la classe grammaticale, l'alternance codique, tous ces faits linguistiques présents dans l'usage de la langue officielle, entraînant la déperdition de la qualité de la langue officielle voire du patrimoine linguistique national.

Contrairement à l'esprit supra, dans certains cas, les interférences, les alternances linguistiques, etc. il est question de mettre à l'aise son interlocuteur, de le familiariser à l'énoncé en utilisant un terme qui rende, parfaitement, compte de la pensée dans l'optique de l'échange d'informations ; et bien plus, pour combattre la pauvreté de leur vocabulaire ou pour poursuivre la conversation sans trahir leur pensée. Certains de nos enquêtés voient le mélange comme un outil langagier permettant de donner une équivalence exacte d'un mot, de faciliter la communication et la discussion. D'un côté, cela facilite, favorise la communication orale. Il est, également, pratique et permet de combler une carence lexicale du français et de l'arabe littéraire.

4.4. Les contributions pour de paysage sociolinguistique sécurisé

Pour vaincre l'insécurité linguistique, Wernicke propose de, collectivement, transformer les représentations linguistiques qui découlent des inégalités du passé notamment par la formation et la mise en valeur des ressources humaines. La mise en valeur de ressources humaines viables, en effet, nécessite, toujours, un investissement substantiel, car il faudra notamment former des linguistiques, des chercheurs, des spécialistes en langues, des enseignants de langue, des formateurs d'enseignants, etc. Par conséquent, il est essentiel de s'attaquer à l'insécurité linguistique pour assurer le succès à long terme pour favoriser une population bilingue confiante.

Sans aucun doute, dans cette section, il faut : mettre en place des politiques et actions en vue d'améliorer le maintien et la rétention des enfants à l'école notamment dans les régions autres que celles de N'Djaména et du Sud ; mettre en place des politiques et actions spécifiques ciblant les groupes d'enfants des zones défavorisées et mieux encore les filles de ces zones là en vue d'accroître leur accès et leur maintien à l'école ; et renforcer les politiques d'alphabétisation des adultes et des jeunes adultes, notamment des femmes.

L'insécurité linguistique liée à des normes linguistiques imposées ou à la perception d'une langue correcte ou incorrecte, peut être combattue en promouvant la diversité linguistique, en encourageant l'usage du français/arabe littéraire et en sensibilisant les locuteurs à la variation linguistique.

Il est bon de reconnaître la légitimité des différentes variétés linguistiques et des accents, plutôt que de les considérer comme des erreurs. Il faut offrir un environnement où les locuteurs se sentent à l'aise de parler le français et l'arabe littéraire, et ce sans crainte d'être corrigés ou critiqués. Il faut prioriser la clarté et la compréhension dans la communication, plutôt que la perfection grammaticale ou le respect absolu des normes. Il faut encourager les individus à apprendre plusieurs langues et à les utiliser avec confiance, sans avoir peur de se tromper. Il est important de sensibiliser la population à la notion d'insécurité linguistique et ses causes. Bien plus, impliquer les familles, les communautés et les médias dans la lutte de ce phénomène. Il est favorable de proposer des supports d'apprentissage qui reflètent la diversité linguistique et qui mettent l'accent sur la communication efficace plutôt que sur la perfection grammaticale. Soutenir les initiatives qui visent à préserver et à promouvoir les langues, qui sont souvent associées à une insécurité linguistique. Une raison, très fondamentale, pour laquelle il faut qu'on apprenne et enseigne en nos langues nationales, est de nature socio-psychologique. C'est pourquoi Jean Paul Sartre, à ce sujet, écrit :

Pour qu'il ait un bon usage du français/arabe littéraire doit passer par la valorisation des langues nationales. C'est un principe intouchable car, un locuteur qui maîtrise l'organisation de sa langue maternelle est outillé pour établir la distance à la maîtrise d'une langue étrangère. Il faut une revalorisation de son patrimoine linguistique dans le système éducatif, un enseignement et un apprentissage de la langue locale, facteur déterminant la maîtrise de la langue française et l'arabe littéraire. L'enseignement colonial a littéralement gangrené la pensée et l'affectivité de l'Africain et truffé son

comportement d'un cortège de complexes et de réflexes anormaux [...] et par son caractère assimilateur et par la négation de la culture nationale [...] (il) a abouti à une véritable aliénation du colonisé. (Cité par A. Kom, 1979 : 50)

Et Maurice Tadadjeu (1988 : 13), de renchérir :

l'école coloniale a réussi à nous apprendre à mépriser nos propres valeurs culturelles et à aspirer aux valeurs occidentales. Nos langues faisant partie de nos valeurs culturelles tombent logiquement dans ce mépris.

À ce dernier avantage s'ajoute le fait que le milieu tchadien ne peut, seule, corriger les représentations sociales, toute la noosphère et les décideurs de la politique éducative sont appelés à repenser la place accordée à autrui dans les programmes nationaux et à introduire l'interculturel. C'est qu'en effet, par le biais de ladite perspective interculturelle, les apprenants tchadiens apprendront à fouler d'autres lieux et à communiquer avec les autres en dépassant ses préjugés et représentations. « L'interculturel est un enseignement qui, une fois appliqué en classe peut faciliter l'intercompréhension entre les humains les plus divers et les peuples les plus éloignés de la sécurité linguistique », selon Hmissi W. (2022, p. 124). Il faut explorer les analyses jusqu'au niveau communal, ce qui permettra d'avoir des résultats encore plus fins du point de vue de l'action, notamment dans le cadre de l'enseignement ; envisager des analyses statistiques multi variées en vue d'approfondir certains résultats observés dans le cadre de cette étude.

Aux chercheurs de sortir de leur silence et d'engager avec les productions micro/macrosopiques pour ce patrimoine linguistique national. Il est à ce stade de multiplier les réflexions autour de la cohabitation et de l'usage des langues dans le paysage du Tchad. Car les seules décisions politiques ne suffisent pas. Il faut des orientations scientifiques. À ce titre, soulignent Bouthillier et Meynaud (1972), l'analyse de la langue faite dans une perspective politique doit tenir compte des enseignements de la linguistique sinon cela demeure superficielle et risque de passer à côté des vraies questions.

Il va de même, encourager et outiller les personnes qui voudraient faciliter et participer à des dialogues de sensibilisation sur la question de la sécurité/insécurité linguistique ; mener une campagne nationale (médias traditionnels et sociaux) faisant la promotion de la diversité culturelle et langagière ; multiplier et approfondir les liens entre l'école et les autres espaces de vie en français et en arabe littéraire ; faciliter l'accès aux produits culturels (livres, périodiques, enregistrements sonores, etc.).

Il faut attirer l'attention sur le fait qu'assurer que les médias (y compris le diffuseur public) diffusent plus de contenus en bonne et due forme (sur les ondes traditionnelles et le web). Il convient, aussi, de s'assurer que ces contenus représentent une gamme complète de propositions en réponse aux préférences et aux besoins d'un public diversifié. Par ailleurs, il est impératif d'accroître et de diversifier le financement permettant la création de contenus émanant de la légitimité linguistique chez les locuteurs. Il faut qu'au Tchad l'exécution de la politique linguistique soit efficace en milieu éducatif et dans bien dans d'autres services ; et veiller à ce que Calvet désigne par planification linguistique pour la promotion du patrimoine linguistique national.

Les différentes croyances, ethniques, culturelles, linguistiques devraient être prises, plutôt, comme des facteurs de rapprochement et d'enrichissement mutuels. Ces différentes sont appelés à rester unie en raison de sa richesse linguistique et culturelle, afin de tirer profit. Pour Mouyebe Ouassang, (2020 :160) : « la langue ne doit pas être une source de division mais plutôt une richesse pour développer notre pays. » En clair, il est plus bénéfique de considérer la langue comme un outil d'échange et d'interaction, un moyen de développement. Cela dans le respect de la « norme » et la diversité culturelle. La société tchadienne, en général, et le milieu éducatif, en particulier, devraient dépasser ces considérations idéologiques, religieuses, culturelles qui entourent les deux langues officielles et faire de celles-ci un atout de développement.

Il faut chercher à barrer la voie aux moyens socio médiatiques de propagations du mauvais français et arabe littéraire. Il faut créer, dans les médias, des émissions éducatives consacrées à l'étude de la bonne langue et contrôler la qualité de ce qui est écrit et de ce qui est lu voire de ce qui est montré par les organes de presse écrite, parlée ou filmée. De plus, il faut créer des rubriques sur les rebuts de presse dans lesquels il ??? corrige les fautes de langue trouvées dans les milieux éducatifs, publicitaires, socioprofessionnels, médiatiques, etc. Il est, donc, nécessaire de multiplier ces initiatives afin de corriger les fautes en langues officielles et d'enrichir le vocabulaire des locuteurs en milieu éducatif tchadien. Selon Béré, cité par Kakou Marcel Vahou (2016, p.293), l'intérêt de changer la méthode d'enseignement de la langue, d'une part, et de revoir la formation des enseignants, d'autre part.

Enfin, le fait de dépasser le sentiment d'IL français/arabe littéraire demande, naturellement, des propositions adéquates comme : la lecture qui est la meilleure façon d'enrichir le bagage linguistique ; la musique, les exercices pratiques, seuls ou en équipe, suivant le canevas pédagogique. Ils doivent par ailleurs éviter les échanges récurrents dans leurs langues locales en plein campus. Cela impacte négativement le bon usage du bilinguisme officiel.

Conclusion

L'insécurité linguistique est omniprésente et fort pressante dans les pratiques langagières du français et de l'arabe littéraire dans le paysage tchadien. Elle se traduit par le manque de confiance, le barabarisme et le solicisme linguistique, la peur de la prise de la parole, l'interférence linguistique, le calque, et le bégaiement chez les usagers. Le sentiment de l'insécurité linguistique est, tout à fait, lié à la non maîtrise de la norme linguistique et aux discours épilinguistiques. Il est nécessaire d'élaborer une véritable politique d'aménagement linguistique qui mette un accent sur l'enseignement effectif des langues et cultures nationales dans le système éducatif : ceci est d'autant plus important que l'enseignement de ces langues améliorera, nécessairement, la maîtrise du français et de l'arabe littéraire de qualité sans pour autant créer chez les jeunes un sentiment d'aliénation linguistique et culturel ; que l'on aménage, sérieusement, les écoles, les universités et les espaces culturels, qu'on les équipe d'Internet et des bibliothèques avec des livres de qualité dans lesquels les jeunes disposeront des mots précis, des structures grammaticales suffisamment efficaces et des formes d'argumentation organisées pour imposer leur pensée au plus près de leur intention et pour recevoir la pensée des autres avec autant de bienveillance que de vigilance. C'est le moins que l'on puisse attendre de nos décideurs, sinon la jeunesse africaine tchadienne continuera sa marche paisible vers les gouffres de l'exclusion linguistique.

Références bibliographiques

- Al-Mouna, Centre, 1998, Tchad : Contentieux linguistique arabe –français. N'Djamena : Centre Al-Mouna.
- Aziber Adoum, 2013, La cohabitation du français et de l'arabe à N'Djamena, mémoire de master, université de Yaoundé I.
- Bangui Antoine, 1998, Bilinguisme... diktat ou consensus ?, in Tchad contentieux linguistique Arabe -français, N'Djamena, centre Al Mouna. P. 78-83.
- Baylon C., & Fabre P., 1990, Initiation à la linguistique, Paris, Nathan.
- Bouthillier Guy et Meynaud Jean, 1972, Le choc des langues au Québec 1760-1970, Montréal, Les Presses de l'Université de Québec.
- Boyer, H., 2004, Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne : pratiques, représentations, gestions, Paris : L'Harmattan.
- Bretegnier Aude., 2002, Regards sur l'insécurité linguistique, pp. 7-33, in : Bretegnier A., LEDEGEN G., eds, Sécurité/insécurité linguistique. Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques, Paris/Saint-Denis, Éd. L'Harmattan/Université de La Réunion.
- Bretegnier, A., 1999, Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : La Réunion [Thèse de doctorat, Université de la Réunion, Université de Provence]. HAL Open science. <https://hal.science/tel-01517920>
- Calvet, J.-L., & Dumond, P., 1999, Enquête sociolinguistique, Paris : l'Harmattan.
- Calvet, Louis-Jean, 2004, La diversité linguistique : Enjeux pour la francophonie, université de Provence, Paris Harmès, N°40, p. 287-293
- Chaire Senghor de la Francophonie, 2021, L'apport du français dans le système éducatif tchadien, « L'introduction du français et la politique linguistique du Tchad », in Sanodji Yonbel Abiathar (CALF de N'Djamena), Les 13 et 14 décembre 2021 à la Société Internationale de la Linguistique (SIL).
- Darbelnet J., 1970, « Le bilinguisme », le français en France et hors de France II. Les français régionaux, le français en contact. Actes du colloque sur les ethnies francophones (Nice, 26-30 avril 1968), Nice, Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles. P. 107-128, Accès : www.persee.fr/doc/oeide_05491533_1970_Act_12_1_872. Consulté le 20 oct. 2019 .
- Francard, M., 1997, Insécurité linguistique. In Moreau, M.L. Sociolinguistique. Concepts de base, Sprimont : Mardaga, p.171-172
- Francard, Michel, avec la collaboration de Joëlle LAMBERT et Françoise MASUY, 1993, L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique, Bruxelles, Service de la langue française.
- Haugen Einar, 1962, Schizoglossia and the Linguistic Norm, In Monograph Series on Languages and Linguistics (https://repository.library.georgetown.edu/bitstream/handle/10822/555455/GURT_1962.pdf;sequence=1) [archive] Georgetown University. Number 15, p. 63 - 69.
- Hmissi W., 2022, « De l'impact des représentations sociales sur l'apprentissage du français dans le contexte tunisien », European Scientific Journal. ESJ, 18 (6), p.116
- Kakou Marcel Vahou, 2016, L'insécurité linguistique chez des élèves en côte d'ivoire. Linguistique Université Félix Houphouët-Boigny ; Abidjan, Côte d'Ivoire, Français.ffNNT : ff. fftel-01626817
- Labov W., 1966, The Social Stratification of English in New York City, Washington, Center for Applied Linguistics. Accès : <http://web.stanford.edu/class/linguist62n/labov001.pdf> . Consulté le 3 nov.2019
- Labov, W., 1966, The social stratification of English in New York City, Washington : Center of Applied Linguistics.

- Labov, W., 1976, « Sociolinguistique », Paris, Minuit, (trad. de Sociolinguistics Patterns, 1972, Philadelphie, University of Pennsylvania Press), p.457
- Mejri S., 2001, Normes et contre-normes : fonction identitaire et renouvellement du système. Actes du Colloque Diversité Culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ? Agence Universitaire de la Francophonie, p.69-76
- Mendo Ze, G., 2007, Langue et communication : Insécurité linguistique/ethno stylistique, (6^{ème}Ed), CLÉ, Yaoundé, p.7-8
- Mendo Ze, G., 2009, « Insécurité linguistique et appropriation du Français en contexte plurilingue », Edition. L'Harmattan. P.309-351. [Http://www.librairieharmattan.com](http://www.librairieharmattan.com)
- Mendo Zé, Gervais, 2003, Quelle langue française enseigner en Afrique noire francophone ?, *Langues et Communication*, n° 03, vol 2, p.19-36
- Moore, D., 2001, Les représentations des langues et de leur apprentissage : itinéraires théoriques et méthodologiques, Dans D. Moore, D. (dir.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes* (p. 9-22.), Paris : Didier.
- Moreau Marie-Louise, 1997, Sociolinguistique, Concepts de base, Pierre Mardaga, éditeur Hayen 11-B-41140 Sprimont. P. 170-176.
- Moreau M-L, 1996, Insécurité linguistique : pourrions-nous être plus ambitieux?, in BAVOUX Claudine (éd), Français régionaux et insécurité linguistique, Actes de la Deuxième Table Ronde du Moufia, (1994). U.R.A. 1041 du CNRS, paris : L'Harmattan, Saint-Denis : Université de la Réunion.
- Mouyebe Ouassang, 2020, Conflit linguistique moundang-fulfulde dans le Département de Lac-Léré (Tchad) : Analyse des usages et des représentations, mémoire de Master, Université de Ngaoundéré.
- Pommerol, Patrice Jullien de, 1999, Dictionnaire arabe tchadien français, Paris, Karthala.
- Tadadjeu, Maurice / Gfeller, Élisabeth / Mba, Gabriel, 1988, Manuel de formation pour l'enseignement des langues nationales dans les écoles primaires (PROPELCA, 32), Université de Yaoundé.
- Wim Remysen, 2018, Université de Sherbrooke Centre de recherche interuniversitaire sur le français en usage au Québec (CRIFUQ).